



## Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement

13, 14 et 15 septembre 2012  
Chambres des députés  
Rome, Italie

### AIDE-MÉMOIRE

#### Contexte

La Conférence mondiale sur l'e-Parlement est le forum bisannuel de la communauté des parlements traitant, d'un point de vue à la fois politique et technique, comment l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication peut contribuer à améliorer la représentation, la transparence, la reddition de comptes, l'ouverture et l'efficacité dans le complexe milieu parlementaire.

La Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement, qui aura lieu les 13, 14 et 15 septembre 2012 à la Chambre des députés italienne, à Rome, s'appuie sur les résultats des quatre conférences précédentes, qui se sont tenues respectivement à Genève (2007), à Bruxelles (2008), à Washington D.C. (2009) et à Johannesburg (2010), ainsi que sur les conclusions du Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement qui sera officiellement lancé à cette occasion.

Lors de la conférence, des présidents et vice-présidents de parlements, des parlementaires, des secrétaires généraux, du personnel et des dirigeants parlementaires, ainsi que des experts d'organisations internationales et des universitaires travaillant sur les technologies de l'information et de la communication dans les parlements auront l'occasion d'examiner les bonnes pratiques, d'échanger des points de vues sur les dernières tendances et évolutions institutionnelles, de s'enrichir mutuellement de leurs expériences, d'établir des relations entre pairs, et d'édifier des partenariats dans un cadre international.

Le jour de clôture de la Conférence coïncidera expressément avec la Journée internationale de la démocratie 2012.

L'événement est co-organisé par l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire, à travers le Centre mondial pour les TIC au Parlement<sup>1</sup> et sera accueilli par la Chambre des députés italienne.

#### Structure et thèmes de la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement

La Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement s'étendra sur deux jours et demi. Elle commencera à 9h, le jeudi 13 septembre 2012, et se conclura en fin de matinée, le samedi 15 septembre 2012.

Elle s'articulera autour de sessions plénières axées sur la politique et la gestion ainsi que sur des sessions d'ordre plus technique.

Les sessions plénières axées sur la politique et la gestion porteront sur les thèmes suivants :

- *Le statut des TIC dans les parlements en 2012*
- *L'impact de la technologie sur l'ouverture et la reddition de comptes des parlements*
- *Les défis des média participatifs d'aujourd'hui pour les parlements et les législateurs*
- *Innovations dans les communications du parlement*
- *Mérites et valeurs des données ouvertes pour promouvoir une plus grande transparence dans les parlements*

---

<sup>1</sup> Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est un partenariat établi par l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire lors du Sommet mondial sur la société de l'information ([www.ictparliament.org](http://www.ictparliament.org)).

- *Planification stratégique et mise en œuvre des TIC au parlement: faire plus avec moins*
- *Les services cloud dans le Parlement*
- *Transmission d'informations et de documents à travers des tablettes tactiles et des dispositifs mobiles*
- *Protection de l'environnement informatique et minimisation des menaces extérieures*

Il y aura parmi les orateurs des présidents et vice-présidents de parlements, des parlementaires, des dirigeants parlementaires, des représentants gouvernementaux et d'organisations internationales, et des experts de renommée internationale. À chaque session, un temps sera réservé pour des débats ouverts.

Dans l'ordre du jour de la conférence, des sessions de nature technique ont été programmées en parallèle avec les sessions axées sur la politique, à partir de l'après-midi de la première journée. Chaque session comprendra deux ou trois présentations par des dirigeants parlementaires en provenance de différentes assemblées, qui seront suivies de débats ouverts pour encourager les échanges de points de vue entre les participants.

Les séances techniques seront axées sur les thèmes suivants :

- *Options technologiques pour l'enregistrement et la rédaction des débats parlementaires*
- *Applications pour la recherche fédérée dans les services de bibliothèque et de recherche parlementaires*
- *Systèmes de vote électronique en plénière et dans les commissions*
- *Applications et services XML*
- *Coopération interparlementaire pour atteindre un standard de XML législatif*
- *Projets communs open source pour offrir des informations de qualité*

Pendant la matinée du 15 septembre, trois Panels de haut niveau abordant le thème de la démocratie dans la société de l'information actuelle conduiront la conférence à sa fin lors de la Journée Internationale de la Démocratie 2012.

La première session, *L'e-Parlement et la liberté d'accès à l'information*, soulignera les avantages de l'utilisation de la technologie dans les parlements pour répondre de façon efficace à la demande croissante de lois et de normes pour l'accès à l'information. La session *Renforcer la démocratie à l'ère de la société de l'information* présentera les efforts nationaux et internationaux pour élever la qualité de la démocratie en tirant partie de la rapide évolution de la technologie de ces dernières années. La troisième session, *S'ouvrir à la voix des citoyens par le biais des nouvelles technologies*, traitera la manière dont les représentants politiques et les institutions gouvernementales peuvent utiliser les solutions technologiques pour augmenter la participation dans le processus de prise de décision de la nation.

### **Participants**

Plus de 350 personnes, représentant des assemblées parlementaires du monde entier, sont attendues pour assister à la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement. Les délégations se composeront de présidents, vice-présidents et autres parlementaires exerçant un pouvoir de décision sur les politiques en matière d'information et de communication, de secrétaires généraux chargés d'encadrer les processus législatifs et les questions d'organisation, de directeurs des départements des TIC et des services d'information, d'administrateurs parlementaires chargés des technologies de l'information et autres experts, ainsi que de représentants d'organisations internationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et de l'Université.

### **Langues**

Les langues de travail de la Conférence mondiale 2012 sur l'e-Parlement seront l'anglais, l'espagnol et le français.